



Making Dream Surfaces Attainable

Product Collection Name: Everlife™ - Glue-Down Flexible LVT / Loose Lay
Product Form: Vinyl Tile

WARRANTY

MSI warrants to the original purchaser only, that its Everlife™ – Glue-Down Flexible LVT, will be free from manufacturing defect and this product's wear layer will not wear through the decorative layer under normal use for a period as stated under from the date of purchase. Defect is defined as shortfall in the product to perform to specifications as disclosed in the product or trade literature, and within industry allowable tolerance.

Katavia – 2mm/6mil – 15 year limited residential.

Glenridge – 2mm/12mil – 25 year limited residential, 6 year limited light commercial.

Wilmont – 2.5mm/20mil – lifetime limited residential, 15 year limited light commercial, 10 year limited commercial.

Kallum – 5mm/20mil – lifetime limited residential, 25 year limited light commercial, 20 year limited commercial.

Nove – 2mm/6mil – 15 year limited residential

Nove Plus – 2mm/12mil – 25 year limited residential, 6 year limited light commercial

Nove Reserve – 2.5mm/22mil - Lifetime limited residential, 20 year limited light commercial, 15 year limited commercial.

Pre-Installation Requirements and Documentation -

To validate warranty coverage, installers must complete and retain a pre-installation checklist documenting compliance with the MSI Installation Instructions, including but not limited to:

- Subfloor moisture testing using industry-standard methods appropriate for the subfloor material.
- Implementation of moisture mitigation measures (e.g., vapor retarders) as required for the site's environmental conditions.
- Verification of subfloor suitability, including flatness, dryness, and structural integrity.
- Confirmation of continuous climate control maintaining temperature and humidity within ranges specified in the MSI Installation Instructions.
- Proper conditioning of flooring materials, if required, based on storage or site conditions.
- Owners or installers must submit the completed checklist to MSI upon request to support warranty claims. Failure to document compliance with these requirements voids the warranty.

What is NOT Covered by this Warranty (item list is not exhaustive) -

- Improper Installation: Material that is not installed in accordance with the Installation Instructions is not a manufacturing related defect. Installer workmanship is not warranted.
- Labor cost is not covered.
- Damage due to improper maintenance as per Care & Maintenance Guideline.
- Damage resulting from use of detergents, chemicals, paints, dyes, improper mats, fertilizers, or other similar materials.
- Damage caused by rolling or heavy loads, including but not limited to chairs, appliances, or other objects are not covered by the warranty.
- Damage caused by moving appliances or heavy furniture without protecting the floor. (Always protect flooring by using protective covering when moving heavy objects.).
- Damage or scratches resulting from accidents, casualty events, abuse or improper usage (including damage from pet claws or teeth, urine, etc.). Accidents, abuse, and improper usage are defined as, but are not limited to damage caused by casters on furniture, rotating beater bars on vacuum cleaners, burns, cuts, impact from heavy and sharp objects – e.g. narrow or spike heels, cleats, etc., as well as damage resulting from unprotected furniture legs. Chairs, sofas, or furniture with castors must be fitted with soft rubber wheels and have an adequate protective mat or protective castor cups to prevent rolling load damage.
- Damage due to excessive moisture or hydrostatic pressure from the sub-floor.
- Damage caused by leaks.
- Construction damage.
- Installation-related errors or damage including improper conditioning of jobsite and flooring materials, when necessary, and/or poor subfloor performance or failure.
- Fading, discoloration, or other damage due to excessive temperatures or sunlight. Radiant heat must not exceed 85°F (29°C) and be approved by the manufacturer for the use of their product with resilient vinyl flooring applications.
- Discoloration caused by use of vinyl, latex, or rubber-backed floor mats. Note: some synthetic backed carpets contain latex in the manufacturing process that may discolor vinyl. Always use mats marked as “non-staining”.
- Discoloration caused by rubber pads, rubber wheels, rubber tires, rubber rollers, automotive tires, etc.
- Flooring installed on stair is excluded from warranty coverage.
- Installation of residential products in a commercial environment.

- **Moisture Entrapment by Flooring:** Damage to subfloors, including but not limited to deterioration, mold, mildew, or structural failure, resulting from moisture vapor trapped between the Everlife LVT and the subfloor is not covered. This product's design may restrict moisture vapor transmission, which may lead to subfloor damage in environments prone to elevated humidity or where subfloor moisture is not adequately controlled. MSI is not liable for such damage, as it arises from environmental conditions, subfloor characteristics, or installation practices, not a manufacturing defect. Installers and owners must ensure proper subfloor moisture testing, moisture mitigation measures, and continuous climate control as specified in the MSI Installation Instructions.
- **High-Humidity Environments and Subfloor Suitability:** Everlife LVT is not warranted for installations in environments with sustained high humidity or over subfloors prone to moisture accumulation unless all moisture testing, mitigation, and climate control requirements in the MSI Installation Instructions are strictly followed. MSI is not liable for subfloor damage, mold, mildew, or related issues in such environments, as these result from site-specific conditions or failure to implement adequate precautions, not a product defect. Owners and installers are responsible for assessing subfloor suitability and environmental conditions prior to installation.
- **Subfloor System Configuration and Construction Factors:** Damage resulting from subfloor systems, including but not limited to insulation, underpinning, vapor barriers, or other components that restrict airflow, promote moisture retention, or create enclosed spaces, is not covered. MSI is not liable for damage caused by construction practices, building code requirements, or subfloor configurations that contribute to moisture accumulation or subfloor failure, as these are beyond MSI's control and do not constitute a product defect.
- **Environmental and Installation-Related Damages :** MSI is not liable for any damage, including but not limited to subfloor deterioration, mold, mildew, or structural issues, arising from environmental conditions, subfloor characteristics, or installation practices that are not explicitly addressed in the MSI Installation Instructions. This includes, but is not limited to, damage caused by inadequate moisture control, improper subfloor preparation, or failure to maintain continuous climate control as specified. Such damages are not considered manufacturing defects and are the responsibility of the owner, installer, or contractor.

If the product fails to perform as stated in the warranty, manufacturer reserves the right to have the product inspected by an inspector. Should product be determined to be defective, manufacturer reserves the right to either repair or replace the defective area with the same color, design, and grade product, if available. If product is unavailable or discontinued, manufacturer reserves the right to select and supply similar material.

- If repairs or replacement of a section is deemed necessary, all items must be cleared from the affected area subsequent to the original installation. The cost associated with the removal of those items will not be credited or reimbursed.
- Product costs will be covered for the length of the warranty.
- Warranty coverage for the replacement floor is limited to the remaining portion of the original warranty.
- Any additional claims for loss of profit or incidental losses due to defective product will not be considered. Some examples of incidental damages are: replacement of subfloors or underlayment, trim moldings, disconnecting / reconnecting appliances, moving of furniture or any other losses deemed incidental by manufacturer.

Failure to follow these procedures may result in voiding some or all of the warranty. This limited warranty is non-transferable and extends only to the original end purchaser who continues to reside in the place of original installation. Please note: Some jurisdictions do not allow exclusion or limitation of incidental or consequential damages or limitations on how long an implied warranty lasts, so the above limitation and exclusion may not apply to you.

MSI disclaims any and all other warranties, express or implied, including but not limited to, warranties of merchantability or fitness for a particular purpose.

Everlife™ is a manufactured product and is subject to variations due to an inherent variability in raw materials and production processes. Certain tiles may have higher levels of variations. All material should be inspected prior to installation. Visual defects or nonconformities apparent prior to installation will void this warranty. All warranty claims must be reported immediately. Failure to report the warranty claim within 14 days of defect discovery will void this warranty.

MSI's liability under any theory of liability (whether contract, tort, strict liability or otherwise) shall be limited to the sole and exclusive remedy of replacement of defective goods FOB MSI facility or, at MSI's option, refund of the purchase price of such defective goods. If product is unavailable or discontinued, MSI reserves the right to select and supply similar material. The warranty does not cover all other costs, incidental and consequential damage including loss of use of the property.

Buyer acknowledges and agrees that the foregoing conditions and limitations are an essential basis for Buyers agreement with MSI. Any suit or other legal action that the Buyer may bring against MSI arising out the sale of this tile must be filed within 14 days from the date of MSI's alleged breach. Buyer's failure to file within this stipulated period shall be deemed to act as waiver and time bar for any and all claims against M S International Inc.

This warranty gives you specific rights and you may also have other rights, which vary from state to state.

For additional information about this product collection, please refer to www.EverLifeLVT.com or contact the dealer.

All inquiries concerning the above may be sent to:
M S International Inc
2095 N Batavia St,

Orange, CA. 92865



Making Dream Surfaces Attainable

Product Collection Name: Everlife™ – Rigid Core LVT
Product Form: Vinyl Tile

WARRANTY

MSI warrants to the original purchaser only that its Everlife™ – Rigid Core LVT, will be free from manufacturing defect, and this product's wear layer will not wear through the decorative layer under normal use for a period as stated under from the date of purchase. Defects are defined as shortfall in the product to perform to specifications as disclosed in the product or trade literature, and within industry allowable tolerance.

Ashton/XL Ashton – 4.4mm/6mil = 25 year limited residential.

Ashton 2.0 – 4.4mm/12mil = Lifetime limited residential, 6 year limited light commercial.

Cyrus/XL Cyrus – 5mm/12mil = Lifetime limited residential, 10 year limited light commercial.

Trecento/XL Trecento – 5mm/12mil = Lifetime limited residential, 10 year limited light commercial.

Andover/Cyrus 2.0/Laurel – 5mm/20mil = Lifetime limited residential, 15 year limited light commercial, 10 year limited commercial.

Prescott/XL Prescott – 6.5mm/20mil = Lifetime limited residential (with dent warranty*) , 20 year limited light commercial, 15 year limited commercial.

Laurel Reserve – 8mm/22mil = Lifetime limited residential (with dent warranty*) , 25 year limited light commercial, 20 year limited commercial.

Studio/XL Studio – 9mm/30mil = Lifetime limited (with dent warranty*), 30 year limited light commercial, 25 year limited commercial.

Wayne Parc – 10mm/22mil = Lifetime limited (with dent warranty*), 25 year limited light commercial, 20 year limited commercial.

Wayne Parc Reserve – 12mm/30mil = Lifetime limited (with dent warranty*), 30 year limited light commercial, 25 year limited commercial

*Will not indent from normal, everyday household use for the life of the product. Normal household use is defined as no indentation greater than 2MM in depth in the product from normal household use and drops from no more than a 6' height from the floor.

Pre-Installation Requirements and Documentation -

To validate warranty coverage, installers must complete and retain a pre-installation checklist documenting compliance with the MSI Installation Instructions, including but not limited to:

- Subfloor moisture testing using industry-standard methods appropriate for the subfloor material.
- Implementation of moisture mitigation measures (e.g., vapor retarders) as required for the site's environmental conditions.
- Verification of subfloor suitability, including flatness, dryness, and structural integrity.
- Confirmation of continuous climate control maintaining temperature and humidity within ranges specified in the MSI Installation Instructions.
- Proper conditioning of flooring materials, if required, based on storage or site conditions.
- Owners or installers must submit the completed checklist to MSI upon request to support warranty claims. Failure to document compliance with these requirements voids the warranty.

What is NOT Covered by this Warranty (item list is not exhaustive) -

- Improper Installation: Material that is not installed in accordance with the Installation Instructions is not a manufacturing related defect. Installer workmanship is not warranted.
- Labor costs for installation, repair, or replacement are not covered.
- Damage due to improper maintenance as per Care & Maintenance Guideline.
- Damage resulting from use of detergents, chemicals, paints, dyes, improper mats, fertilizers, or other similar materials.
- Damage caused by rolling or heavy loads, including but not limited to chairs, appliances, or other objects are not covered by the warranty.
- Damage caused by moving appliances or heavy furniture without protecting the floor. (Always protect flooring by using protective covering when moving heavy objects.).
- Damage or scratches resulting from accidents, casualty events, abuse or improper usage (including damage from pet claws or teeth, urine, etc.). Accidents, abuse, and improper usage are defined as, but are not limited to damage caused by casters on furniture, rotating beater bars on vacuum cleaners, burns, cuts, impact from heavy and sharp objects – e.g. narrow or spike heels, cleats, etc., as well as damage resulting from unprotected furniture legs. Chairs, sofas, or furniture with castors must be fitted with soft rubber wheels and have an adequate protective mat or protective castor cups to prevent rolling load damage.
- Damage caused by leaks or construction activities.
- Construction damage.

- Installation-related errors or damage including improper conditioning of jobsite and flooring materials, when necessary, and/or poor subfloor performance or failure.
- Fading, discoloration, or other damage due to excessive temperatures or sunlight. Radiant heat must not exceed 85°F (29°C) and be approved by the manufacturer for the use of their product with resilient vinyl flooring applications.
- Problems or damage due to excessive moisture or hydrostatic pressure from the sub-floor.
- Moisture Entrapment by the Flooring - Damage to subfloors, including but not limited to deterioration, mold, mildew, or structural failure, resulting from moisture vapor trapped between the Everlife LVT and the subfloor is not covered. This product's design may restrict moisture vapor transmission, which may lead to subfloor damage in environments prone to elevated humidity or where subfloor moisture is not adequately controlled. MSI is not liable for such damage, as it arises from environmental conditions, subfloor characteristics, or installation practices, not a manufacturing defect. Installers and owners must ensure proper subfloor moisture testing, moisture mitigation measures, and continuous climate control as specified in the MSI Installation Instructions.
- Subfloor System Configuration and Construction Factors: Damage resulting from subfloor systems, including but not limited to insulation, underpinning, vapor barriers, or other components that restrict airflow, promote moisture retention, or create enclosed spaces, is not covered. MSI is not liable for damage caused by construction practices, building code requirements, or subfloor configurations that contribute to moisture accumulation or subfloor failure, as these are beyond MSI's control and do not constitute a product defect.
- Environmental and Installation-Related Damages: MSI is not liable for any damage, including but not limited to subfloor deterioration, mold, mildew, or structural issues, arising from environmental conditions, subfloor characteristics, or installation practices that are not explicitly addressed in the MSI Installation Instructions. This includes, but is not limited to, damage caused by inadequate moisture control, improper subfloor preparation, or failure to maintain continuous climate control as specified. Such damages are not considered manufacturing defects and are the responsibility of the owner, installer, or contractor.
- Discoloration caused by use of vinyl, latex, or rubber-backed floor mats. Note: some synthetic backed carpets contain latex in the manufacturing process that may discolor vinyl. Always use mats marked as "non-staining".
- Discoloration caused by rubber pads, rubber wheels, rubber tires, rubber rollers, automotive tires, etc.
- Flooring installed on stair is excluded from warranty coverage.
- Installation of residential products in a commercial environment.
- High-Humidity Environments and Subfloor Suitability - Everlife LVT is not warranted for installations in environments with sustained high humidity or over subfloors prone to moisture accumulation unless all moisture testing, mitigation, and climate control requirements in the MSI Installation Instructions are strictly followed. MSI is not liable for subfloor damage, mold, mildew, or related issues in such environments, as these result from site-specific conditions or failure to implement adequate precautions, not a product defect. Owners and installers are responsible for assessing subfloor suitability and environmental conditions prior to installation.
- Noise issues, including squeaking, popping, or crackling.
- Claims for loss of profit or incidental losses, including replacement of subfloors, underlayment, trim moldings, disconnecting/reconnecting appliances, moving furniture, or other losses deemed incidental by MSI.

If the product fails to perform as stated in the warranty, manufacturer reserves the right to have the product inspected by an inspector. Should product be determined to be defective, manufacturer reserves the right to either repair or replace the defective area with the same color, design, and grade product, if available. If product is unavailable or discontinued, manufacturer reserves the right to select and supply similar material.

- If repairs or replacement of a section is deemed necessary, all items must be cleared from the affected area subsequent to the original installation. The cost associated with the removal of those items will not be credited or reimbursed.
- Product costs will be covered for the length of the warranty.
- Warranty coverage for the replacement floor is limited to the remaining portion of the original warranty.
- Any additional claims for loss of profit or incidental losses due to defective product will not be considered. Some examples of incidental damages are: replacement of subfloors or underlayment, trim moldings, disconnecting / reconnecting appliances, moving of furniture or any other losses deemed incidental by manufacturer.

Failure to follow these procedures may result in voiding some or all of the warranty. This limited warranty is non-transferable and extends only to the original end purchaser who continues to reside in the place of original installation. Please note: Some jurisdictions do not allow exclusion or limitation of incidental or consequential damages or limitations on how long an implied warranty lasts, so the above limitation and exclusion may not apply to you.

MSI disclaims any and all other warranties, express or implied, including but not limited to, warranties of merchantability or fitness for a particular purpose.

Everlife™ is a manufactured product and is subject to variations due to an inherent variability in raw materials and production processes. Certain tiles may have higher levels of variations. All material should be inspected prior to installation. Visual defects or nonconformities apparent prior to installation will void this warranty. All warranty claims must be reported immediately. Failure to report the warranty claim within 14 days of defect discovery will void this warranty.

MSI's liability under any theory of liability (whether contract, tort, strict liability or otherwise) shall be limited to the sole and exclusive remedy of replacement of defective goods FOB MSI facility or, at MSI's option, refund of the purchase price of such defective goods. If product is unavailable or discontinued, MSI reserves the right to select and supply similar material. The warranty does not cover all other costs, incidental and consequential damage including loss of use of the property.

Buyer acknowledges and agrees that the foregoing conditions and limitations are an essential basis for Buyers agreement with MSI. Any suit or other legal action that the Buyer may bring against MSI arising out the sale of this tile must be filed within 14 days from the date of MSI's alleged breach. Buyer's failure to file within this stipulated period shall be deemed to act as waiver and time bar for any and all claims against M S International Inc.

This warranty gives you specific rights and you may also have other rights, which vary from state to state.

For additional information about this product collection, please refer to www.EverLifeLVT.com or contact the dealer.

All inquiries concerning the above may be sent to:
M S International Inc.
2095 N Batavia St,
Orange, CA. 92865



Making Dream Surfaces Attainable

Nom de la collection de produits : Everlife™ - Carreaux de vinyle de luxe collés
Formulaire du produit : Carreaux de vinyle

GARANTIE

MSI garantit à l'acheteur original uniquement, que ses carreaux de vinyle de luxe collés Everlife™ - seront exempts de défaut de fabrication et que la couche d'usure de ce produit ne s'usera pas à travers la couche décorative dans le cas d'une utilisation normale pendant une période comme mentionnée ci-dessous à partir de la date d'achat. Un « défaut » est une lacune du produit par rapport aux spécifications indiquées dans le produit ou la documentation commerciale, et dans le cadre de la tolérance autorisée par l'industrie.

Katavia – 2 mm/6 mil = garantie résidentielle limitée de 15 ans.

Glenridge – 2 mm/12 mil = garantie résidentielle limitée de 25 ans, garantie limitée de 6 ans pour une utilisation légère.

Wilmont – 2,5 mm/20 mil – garantie résidentielle limitée à vie, garantie limitée de 15 ans pour une utilisation légère, garantie commerciale limitée de 10 ans.

Kallum – 5 mm/20 mil: residencial de por vida limitada, comercial ligero limitado de 25 años, comercial limitado de 20 años

Nove – 2 mm/6 mil – Garantie résidentielle limitée de 15 ans

Nove Plus – 2 mm/12 mil – Garantie résidentielle limitée de 25 ans, garantie commerciale légère limitée de 6 ans

Nove Reserve – 2,5 mm/22 mil – Garantie résidentielle limitée à vie, garantie commerciale légère limitée de 20 ans, garantie commerciale limitée de 15 ans.

Exigences et documentation préalables à l'installation -

Pour valider la couverture de la garantie, les installateurs doivent remplir et conserver une liste de vérification préalable à l'installation attestant de la conformité aux instructions d'installation de MSI, incluant, mais sans s'y limiter :

- Essai d'humidité du sous-plancher selon les méthodes standard de l'industrie adaptées au matériau du sous-plancher ;
- Mise en œuvre de mesures de réduction de l'humidité (par exemple, pare-vapeur) en fonction des conditions environnementales du site ;
- Vérification de l'adéquation du sous-plancher, notamment de sa planéité, de sa sécheresse et de son intégrité structurelle ;
- Confirmation d'une climatisation continue maintenant la température et l'humidité dans les plages spécifiées dans les instructions d'installation de MSI ;
- Conditionnement adéquat des revêtements de sol, au besoin, en fonction des conditions d'entreposage ou du site.
- Les propriétaires ou les installateurs doivent soumettre la liste de contrôle dûment remplie à MSI sur demande pour appuyer leurs réclamations au titre de la garantie. Le non-respect de ces exigences entraîne l'annulation de la garantie.

Ce qui n'est pas couvert par cette garantie (liste non exhaustive) :

- Installation incorrecte : Un matériau non installé conformément aux instructions d'installation ne constitue pas un défaut de fabrication. La main-d'œuvre de l'installateur n'est pas garantie.
- Les frais de main-d'œuvre ne sont pas couverts.
- Les dommages dus à un entretien non conforme aux instructions d'entretien.
- Les dommages résultant de l'utilisation de détergents, de produits chimiques, de peintures, de teintures, de tapis inappropriés, d'engrais ou d'autres matériaux similaires.
- Les dommages causés par le roulement de charges lourdes, y compris, mais sans s'y limiter, les chaises, les appareils électroménagers ou autres objets, ne sont pas couverts par la garantie.
- Les dommages causés par le déplacement d'appareils électroménagers ou de meubles lourds sans protection du sol. (Protégez toujours le plancher avec une housse de protection lorsque vous déplacez des objets lourds.)
- Les dommages ou égratignures résultant d'accidents, d'accidents corporels, d'abus ou d'une utilisation inappropriée (y compris les dommages causés par les griffes ou les dents d'animaux, l'urine, etc.). Les accidents, les abus et les utilisations inappropriées comprennent, sans toutefois s'y limiter, les dommages causés par les roulettes des meubles, les barres de battage rotatives des aspirateurs, les brûlures, les coupures, les chocs d'objets lourds et tranchants (par exemple, talons aiguilles, crampons, etc.), ainsi que les dommages causés par des pieds de meubles non protégés. Les chaises, canapés et meubles à roulettes doivent être équipés de roues en caoutchouc souple et d'un tapis de protection adéquat ou de protections pour roulettes afin d'éviter tout dommage dû aux charges roulantes.
- Dommages causés par une humidité excessive ou la pression hydrostatique du sous-plancher.
- Dommages causés par des fuites.

- Dommages à la construction.
- Erreurs ou dommages liés à l'installation, y compris un mauvais conditionnement du chantier et des matériaux de revêtement de sol, si nécessaire, et/ou une mauvaise performance ou une défaillance du sous-plancher.
- Décoloration ou autres dommages dus à des températures excessives ou à l'ensoleillement. La chaleur radiante ne doit pas dépasser 29 °C (85 °F) et être approuvée par le fabricant pour l'utilisation de son produit avec des revêtements de sol en vinyle résilient.

- Décoloration causée par l'utilisation de tapis de sol à endos en vinyle, latex ou caoutchouc. Remarque : certains tapis à endos synthétiques contiennent du latex lors de leur fabrication, ce qui peut décolorer le vinyle. Utilisez toujours des tapis portant la mention « non tachant ».
- Décoloration causée par des patins, des roues, des pneus, des rouleaux en caoutchouc, des pneus de voiture, etc.
- Les revêtements de sol installés sur un escalier sont exclus de la garantie.
- Installation de produits résidentiels dans un environnement commercial.
- Emprisonnement d'humidité par le revêtement de sol : Les dommages aux sous-planchers, y compris, mais sans s'y limiter, la détérioration, la moisissure ou les défaillances structurelles, résultant de la vapeur d'eau emprisonnée entre le LVT Everlife et le sous-plancher, ne sont pas couverts. La conception de ce produit peut limiter la transmission de la vapeur d'eau, ce qui peut endommager le sous-plancher dans les environnements à forte humidité ou lorsque l'humidité du sous-plancher n'est pas correctement contrôlée. MSI décline toute responsabilité quant à ces dommages, car ils découlent des conditions environnementales, des caractéristiques du sous-plancher ou des pratiques d'installation, et non d'un défaut de fabrication. Les installateurs et les propriétaires doivent s'assurer que les tests d'humidité du sous-plancher sont effectués correctement, que des mesures d'atténuation de l'humidité sont prises et que la climatisation est assurée en continu, conformément aux instructions d'installation de MSI.
- Environnements à forte humidité et compatibilité du sous-plancher : Les dalles Everlife LVT ne sont pas garanties pour les installations dans des environnements à forte humidité continue ou sur des sous-planchers sujets à l'accumulation d'humidité, sauf si toutes les exigences en matière de tests d'humidité, d'atténuation et de climatisation des instructions d'installation de MSI sont strictement respectées. MSI décline toute responsabilité en cas de dommages au sous-plancher, de moisissures ou de problèmes connexes dans de tels environnements, car ceux-ci résultent des conditions spécifiques du site ou de l'absence de précautions adéquates, et non d'un défaut du produit. Il incombe aux propriétaires et aux installateurs d'évaluer la compatibilité du sous-plancher et les conditions environnementales avant l'installation.
- Configuration du système de sous-plancher et facteurs de construction : Les dommages résultant des systèmes de sous-plancher, y compris, mais sans s'y limiter, l'isolation, les soutènements, les pare-vapeur ou autres composants qui restreignent la circulation de l'air, favorisent la rétention d'humidité ou créent des espaces clos, ne sont pas couverts. MSI n'est pas responsable des dommages causés par les pratiques de construction, les exigences du code du bâtiment ou la configuration du sous-plancher qui contribuent à l'accumulation d'humidité ou à la défaillance du sous-plancher, car ces dommages sont indépendants de la volonté de MSI et ne constituent pas un défaut du produit.
- Dommages environnementaux et liés à l'installation : MSI n'est pas responsable des dommages, y compris, mais sans s'y limiter, la détérioration du sous-plancher, la moisissure ou les problèmes structurels, découlant des conditions environnementales, des caractéristiques du sous-plancher ou des pratiques d'installation qui ne sont pas explicitement mentionnées dans les instructions d'installation de MSI. Cela comprend, mais sans s'y limiter, les dommages causés par un contrôle inadéquat de l'humidité, une préparation inadéquate du sous-plancher ou le non-maintien d'une climatisation continue comme spécifié. De tels dommages ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et relèvent de la responsabilité de

Si le produit ne réagit pas comme indiqué dans la garantie, le fabricant se réserve le droit de faire inspecter le produit par un inspecteur. Si le produit s'avère défectueux, le fabricant se réserve le droit de réparer ou de remplacer l'endroit comportant des défauts par un produit de même couleur, de même conception et de même qualité, s'il est disponible. Si le produit n'est pas disponible ou n'est plus fabriqué, le fabricant se réserve le droit de sélectionner et de fournir un matériel similaire.

- Si des réparations ou le remplacement d'une section sont jugés nécessaires, tous les éléments doivent être retirés de la partie concernée après l'installation d'origine. Les frais liés au retrait de ces objets ne seront ni crédités ni remboursés.
- Les coûts des produits sont couverts pendant la durée de la garantie.
- La couverture de la garantie pour le plancher de remplacement est limitée à la partie restante de la garantie d'origine.
- Toute réclamation supplémentaire pour manque à gagner ou perte accessoire due à un produit défectueux ne sera pas prise en considération. Voici quelques exemples de dommages accessoires : remplacement des sous-planchers ou de la sous-couche, des moulures, débranchement/rebranchement des appareils, déplacement des meubles ou toute autre perte jugée accessoire par le fabricant.

Le non-respect de ces procédures peut entraîner l'annulation d'une partie ou de la totalité de la garantie. Cette garantie limitée n'est pas transférable et ne s'applique qu'à l'utilisateur final d'origine. Veuillez prendre note que : certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects ou la limitation de la durée d'une garantie tacite, de sorte que la limitation et l'exclusion susmentionnées peuvent ne pas s'appliquer à vous.

MSI décline toute autre garantie, expresse ou tacite, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties de qualité marchande ou de bon fonctionnement à un usage particulier.

Everlife™ est un produit fabriqué et est sujet à des variations dues à une variabilité inhérente aux matières premières et aux processus de production. Certains carreaux peuvent présenter des niveaux de variation plus élevés. Tous les matériaux doivent être inspectés avant d'être installés. Les défauts visuels ou les non-conformités apparents avant l'installation annuleront cette garantie. Toutes les réclamations sous garantie doivent être signalées immédiatement. L'omission de déclarer la réclamation sous garantie dans les 30 jours suivant la découverte du défaut entraînera l'annulation de cette garantie.

La responsabilité de MSI en vertu de toute théorie de responsabilité (qu'elle soit contractuelle, délictuelle, stricte ou autre) sera limitée au seul et unique recours de remplacement des biens défectueux FAB origine à l'usine de MSI ou, à la discrétion de MSI, au remboursement du prix d'achat de ces biens défectueux. Si le produit n'est pas disponible ou n'est plus fabriqué, MSI se réserve le droit de sélectionner et de fournir un matériau similaire. La garantie ne couvre pas tous les autres coûts, les dommages accessoires et indirects, y compris la perte d'usage du bien.

L'acheteur reconnaît et accepte que les conditions et limitations précédentes constituent une base essentielle de l'accord de l'acheteur avec MSI. Tout procès ou autre action judiciaire que l'acheteur peut intenter contre MSI suite à la vente de ces carreaux doit être déposé dans les 14 jours à

compter de la date de la prétendue violation de MSI. L'omission par l'acheteur de soumettre l'action dans ce délai sera considérée comme une renonciation et une prescription pour toute réclamation à l'encontre de MS International inc.

Cette garantie vous donne des droits spécifiques et vous pouvez également avoir d'autres droits, qui varient d'un État ou d'une province à l'autre.

Pour plus de renseignements sur cette collection de produits, veuillez consulter www.EverLifeLV.com ou communiquez avec le détaillant.

Pour toutes les demandes de renseignements concernant ce qui précède, veuillez écrire à :

M S International inc.

2095 N Batavia St,

Orange, CA. 92865



Making Dream Surfaces Attainable

Nom de la collection de produits : Everlife™ – Revêtement de vinyle de luxe à âme rigide
Formulaire du produit : Carreau de vinyle

GARANTIE

MSI garantit à l'acheteur original uniquement, que son revêtement de vinyle de luxe à âme rigide Everlife™ - sera exempt de défaut de fabrication et que la couche d'usure de ce produit ne s'usera pas à travers la couche décorative dans le cas d'une utilisation normale pendant une période comme mentionnée ci-dessous à partir de la date d'achat. Un « défaut » est une lacune du produit par rapport aux spécifications indiquées dans le produit ou la documentation commerciale, et dans le cadre de la tolérance autorisée par l'industrie.

Ashton/XL Ashton – 4 mm/6 mil = garantie résidentielle limitée de 25 ans.

Ashton 2.0 – 2 mm/12 mil = garantie résidentielle limitée à vie, garantie commerciale limitée de 6 ans pour une utilisation légère,

Cyrus/XL Cyrus – 5 mm/12 mil = garantie résidentielle limitée à vie, garantie commerciale limitée de 10 ans pour une utilisation légère.

Cyrus/XL Cyrus – 5 mm/12 mil = garantie résidentielle limitée à vie, garantie commerciale limitée de 10 ans pour une utilisation légère.

Andover/Cyrus 2.0/Laurel – 5 mm/20 mil = garantie résidentielle limitée à vie, garantie limitée de 15 ans pour une utilisation légère, garantie commerciale limitée de 10 ans.

Prescott/XL Prescott – 6,5 mm/20 mil = garantie résidentielle limitée à vie (avec garantie contre les bosses*), garantie commerciale limitée de 20 ans pour une utilisation légère, garantie commerciale limitée de 15 ans.

Laurel Reserve – 8 mm/22 mil = garantie résidentielle limitée à vie (avec garantie contre les bosses*), garantie commerciale limitée de 25 ans pour une utilisation légère, garantie commerciale limitée de 20 ans.

Studio/XL Studio – 9 mm/30 mil = Garantie à vie limitée (avec garantie contre les bosses*), garantie commerciale légère limitée de 30 ans, garantie commerciale limitée de 25 ans.

Wayne Parc– 10mm/22 mil = Garantie à vie limitée (avec garantie contre les bosses*), garantie commerciale légère limitée de 25 ans, garantie commerciale limitée de 20 ans.

Wayne Parc Reserve – 12mm/30 mil = Garantie à vie limitée (avec garantie contre les bosses*), garantie commerciale légère limitée de 30 ans, garantie commerciale limitée de 25 ans.

Exigences et documentation préalables à l'installation -

Pour valider la couverture de la garantie, les installateurs doivent remplir et conserver une liste de vérification préalable à l'installation attestant de la conformité aux instructions d'installation de MSI, incluant, mais sans s'y limiter :

- Essai d'humidité du sous-plancher selon les méthodes standard de l'industrie adaptées au matériau du sous-plancher ;
- Mise en œuvre de mesures de réduction de l'humidité (par exemple, pare-vapeur) en fonction des conditions environnementales du site ;
- Vérification de l'adéquation du sous-plancher, notamment de sa planéité, de sa sécheresse et de son intégrité structurelle ;
- Confirmation d'une climatisation continue maintenant la température et l'humidité dans les plages spécifiées dans les instructions d'installation de MSI ;
- Conditionnement adéquat des revêtements de sol, au besoin, en fonction des conditions d'entreposage ou du site.
- Les propriétaires ou les installateurs doivent soumettre la liste de contrôle dûment remplie à MSI sur demande pour appuyer leurs réclamations au titre de la garantie. Le non-respect de ces exigences entraîne l'annulation de la garantie.

Ce qui n'est pas couvert par cette garantie (liste non exhaustive) :

- Installation incorrecte : Un matériau non installé conformément aux instructions d'installation ne constitue pas un défaut de fabrication. La main-d'œuvre de l'installateur n'est pas garantie.
- Les frais de main-d'œuvre pour l'installation, la réparation ou le remplacement ne sont pas couverts.
- Les dommages causés par un entretien inadéquat, conformément aux instructions d'entretien.
- Les dommages résultant de l'utilisation de détergents, de produits chimiques, de peintures, de teintures, de tapis inappropriés, d'engrais ou d'autres matériaux similaires.
- Les dommages causés par le roulement de charges lourdes, y compris, mais sans s'y limiter, les chaises, les appareils électroménagers ou autres objets, ne sont pas couverts par la garantie.
- Les dommages causés par le déplacement d'appareils électroménagers ou de meubles lourds sans protection du sol. (Protégez toujours le plancher avec une housse de protection lorsque vous déplacez des objets lourds.)
- Les dommages ou égratignures résultant d'accidents, d'accidents corporels, d'abus ou d'une utilisation inappropriée (y compris les dommages causés par les griffes ou les dents d'animaux, l'urine, etc.). Les accidents, les abus et les utilisations inappropriées comprennent, sans toutefois s'y

limiter, les dommages causés par les roulettes des meubles, les barres de battage rotatives des aspirateurs, les brûlures, les coupures, les chocs d'objets lourds et tranchants (par exemple, talons aiguilles, crampons, etc.), ainsi que les dommages causés par des pieds de meubles non protégés. Les chaises, canapés ou meubles à roulettes doivent être équipés de roues en caoutchouc souple et d'un tapis de protection adéquat ou de protections pour roulettes afin d'éviter tout dommage dû aux charges roulantes.

- Dommages causés par des fuites ou des travaux de construction.
- Dommages liés à la construction.
- Erreurs ou dommages liés à l'installation, y compris un mauvais conditionnement du chantier et des matériaux de revêtement de sol, si nécessaire, et/ou une mauvaise performance ou une défaillance du sous-plancher.
- Décoloration ou autres dommages dus à des températures excessives ou à l'ensoleillement. La chaleur radiante ne doit pas dépasser 29 °C (85 °F) et être approuvée par le fabricant pour l'utilisation de son produit avec des revêtements de sol en vinyle résilient.
- Problèmes ou dommages dus à une humidité excessive ou à la pression hydrostatique du sous-plancher. • Emprisonnement d'humidité par le revêtement de sol - Les dommages aux sous-planchers, y compris, mais sans s'y limiter, la détérioration, la moisissure ou les défaillances structurelles, résultant de la vapeur d'eau emprisonnée entre le LVT Everlife et le sous-plancher ne sont pas couverts. La conception de ce produit peut limiter la transmission de la vapeur d'eau, ce qui peut endommager le sous-plancher dans les environnements sujets à une humidité élevée ou lorsque l'humidité du sous-plancher n'est pas adéquatement contrôlée. MSI décline toute responsabilité pour de tels dommages, car ils découlent des conditions environnementales, des caractéristiques du sous-plancher ou des pratiques d'installation, et non d'un défaut de fabrication. Les installateurs et les propriétaires doivent s'assurer que les tests d'humidité du sous-plancher sont appropriés, que des mesures d'atténuation de l'humidité sont prises et que la climatisation est assurée en continu, conformément aux instructions d'installation de MSI.
- Configuration du système de sous-plancher et facteurs de construction : Les dommages résultant des systèmes de sous-plancher, y compris, mais sans s'y limiter, l'isolation, les soutènements, les pare-vapeur ou autres composants qui limitent la circulation d'air, favorisent la rétention d'humidité ou créent des espaces clos, ne sont pas couverts. MSI décline toute responsabilité quant aux dommages causés par les pratiques de construction, les exigences du code du bâtiment ou la configuration du sous-plancher qui contribuent à l'accumulation d'humidité ou à la défaillance du sous-plancher. Ces dommages sont indépendants de la volonté de MSI et ne constituent pas un défaut du produit.
- Dommages environnementaux et liés à l'installation : MSI décline toute responsabilité quant aux dommages, y compris, mais sans s'y limiter, la détérioration du sous-plancher, la moisissure ou les problèmes structurels, découlant des conditions environnementales, des caractéristiques du sous-plancher ou des pratiques d'installation qui ne sont pas explicitement mentionnées dans les instructions d'installation de MSI. Cela inclut, mais sans s'y limiter, les dommages causés par un contrôle inadéquat de l'humidité, une préparation inadéquate du sous-plancher ou le non-respect des spécifications de la climatisation. Ces dommages ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et relèvent de la responsabilité du propriétaire, de l'installateur ou de l'entrepreneur.
- Décoloration causée par l'utilisation de tapis de sol à endos en vinyle, en latex ou en caoutchouc. Remarque : certains tapis à endos synthétiques contiennent du latex lors de leur fabrication, ce qui peut décolorer le vinyle. Utilisez toujours des tapis portant la mention « non tachant ».
- Décoloration causée par les patins, roues, pneus et rouleaux en caoutchouc, pneus d'automobile, etc.
- Les revêtements de sol installés sur un escalier sont exclus de la garantie.
- Installation de produits résidentiels dans un environnement commercial.
- Environnements à forte humidité et compatibilité avec les sous-planchers : Les revêtements Everlife LVT ne sont pas garantis pour les installations dans des environnements à forte humidité soutenue ou sur des sous-planchers sujets à l'accumulation d'humidité, sauf si toutes les exigences en matière de tests d'humidité, d'atténuation et de contrôle climatique des instructions d'installation de MSI sont strictement respectées. MSI décline toute responsabilité en cas de dommages au sous-plancher, de moisissures ou de problèmes connexes dans de tels environnements, car ceux-ci résultent des conditions spécifiques du site ou de l'absence de précautions adéquates, et non d'un produit.

Si le produit ne réagit pas comme indiqué dans la garantie, le fabricant se réserve le droit de faire inspecter le produit par un inspecteur. Si le produit s'avère défectueux, le fabricant se réserve le droit de réparer ou de remplacer l'endroit comportant des défauts par un produit de même couleur, de même conception et de même qualité, s'il est disponible. Si le produit n'est pas disponible ou n'est plus fabriqué, le fabricant se réserve le droit de sélectionner et de fournir un matériel similaire.

- Si des réparations ou le remplacement d'une section sont jugés nécessaires, tous les éléments doivent être retirés de la partie concernée après l'installation d'origine. Les frais liés au retrait de ces objets ne seront ni crédités ni remboursés.
- Les coûts des produits sont couverts pendant la durée de la garantie.
- La couverture de la garantie pour le plancher de remplacement est limitée à la partie restante de la garantie d'origine.
- Toute réclamation supplémentaire pour manque à gagner ou perte accessoire due à un produit défectueux ne sera pas prise en considération. Voici quelques exemples de dommages accessoires : remplacement des sous-planchers ou de la sous-couche, des moulures, débranchement/rebranchement des appareils, déplacement des meubles ou toute autre perte jugée accessoire par le fabricant.

Les produits MSI ne sont pas garantis contre les nuisances sonores, y compris, mais sans s'y limiter, les grincements, les éclats ou les crépitements. Un certain bruit est possible avec n'importe quel revêtement de sol installé.

Le non-respect de ces procédures peut entraîner l'annulation d'une partie ou de la totalité de la garantie. Cette garantie limitée n'est pas transférable et ne s'applique qu'à l'utilisateur final d'origine. Veuillez prendre note que : certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects ou la limitation de la durée d'une garantie tacite, de sorte que la limitation et l'exclusion susmentionnées peuvent ne pas s'appliquer à vous.

MSI décline toute autre garantie, expresse ou tacite, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties de qualité marchande ou de bon fonctionnement à un usage particulier.

Everlife™ est un produit fabriqué et est sujet à des variations dues à une variabilité inhérente aux matières premières et aux processus de production. Certains carreaux peuvent présenter des niveaux de variation plus élevés. Tous les matériaux doivent être inspectés avant d'être installés. Les défauts visuels ou les non-conformités apparents avant l'installation annuleront cette garantie. Toutes les réclamations sous garantie doivent être signalées immédiatement. L'omission de déclarer la réclamation sous garantie dans les 30 jours suivant la découverte du défaut entraînera l'annulation de cette garantie.

La responsabilité de MSI en vertu de toute théorie de responsabilité (qu'elle soit contractuelle, délictuelle, stricte ou autre) sera limitée au seul et unique recours de remplacement des biens défectueux FAB origine à l'usine de MSI ou, à la discrétion de MSI, au remboursement du prix d'achat de ces biens défectueux. Si le produit n'est pas disponible ou n'est plus fabriqué, MSI se réserve le droit de sélectionner et de fournir un matériau similaire. La garantie ne couvre pas tous les autres coûts, les dommages accessoires et indirects, y compris la perte d'usage du bien.

L'acheteur reconnaît et accepte que les conditions et limitations précédentes constituent une base essentielle de l'accord de l'acheteur avec MSI. Tout procès ou autre action judiciaire que l'acheteur peut intenter contre MSI suite à la vente de ce carreau doit être déposé dans les 14 jours à compter de la date de la prétendue violation de MSI. L'omission par l'acheteur de soumettre l'action dans ce délai sera considérée comme une renonciation et une prescription pour toute réclamation à l'encontre de MS International inc.

Cette garantie vous donne des droits spécifiques et vous pouvez également avoir d'autres droits, qui varient d'un État ou d'une province à l'autre.

Pour plus de renseignements sur cette collection de produits, veuillez consulter www.EverLifeLVT.com ou communiquez avec le détaillant.

Pour toutes les demandes de renseignements concernant ce qui précède, veuillez écrire à :

M S International inc.
2095 N Batavia St,
Orange, CA. 92865